

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 11 avril 2024 Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 11 avril 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 11 Délibération n° 24_2024BIS	Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Carole ETTORI), Béatrice TISSOT, Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE, Véronique LEGENDRE Secrétaire de séance : Gaëlle MESSINA

Objet : SÉCURISATION DE PRÉVY : DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à une erreur de frappe, cette délibération annule et remplace la délibération n° 24_2024 du même objet.

Monsieur le Maire rappelle le projet de sécurisation piétonne du hameau de Prévry : création de trottoirs. Il rappelle le montant prévisionnel des travaux qui s'élèvent à 158 268 € HT.

Il informe le conseil municipal que ce projet pourrait être éligible à l'aide du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police et demande au conseil de l'autoriser à déposer un dossier.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **décide** de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police, à hauteur de 9 000 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le : <i>15/04/2024</i>	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET	Le secrétaire de séance, Gaëlle MESSINA
--	--	--